

## Le Conservatoire du littoral : un acteur face au changement climatique

**Le littoral est un milieu mouvant soumis aux forces considérables de la mer, du vent et des fleuves côtiers, que l'Homme a toujours cherché à maîtriser pour mieux valoriser et sécuriser ses activités. Aujourd'hui, la logique s'inverse : avec les changements climatiques et l'élévation progressive du niveau de la mer, la gestion des risques sur le littoral doit redonner de l'espace aux phénomènes naturels, utiliser les milieux sauvages comme tampon face aux événements et éloigner, autant que possible, les enjeux des secteurs vulnérables. Cet article nous présente les actions menées par le Conservatoire du littoral qui expérimente depuis plusieurs années une gestion adaptative et participative pour réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience des espaces littoraux.**

### Le Conservatoire du littoral : un acteur foncier et un établissement public au service des territoires

Avec 13 % du linéaire côtier français sous sa responsabilité, dont de nombreuses dunes, des zones basses endiguées ou non et des espaces intermédiaires entre la mer et les zones urbaines ou d'activités économiques, le Conservatoire du littoral est en première ligne face à l'élévation annoncée du niveau de la mer.

Les enjeux, liés à l'évolution du trait de côte, présents sur ses sites sont moins importants qu'ailleurs en termes de risque d'atteinte aux vies humaines et aux activités économiques. Toutefois, l'imbrication des différents espaces au sein des bassins exposés aux aléas marins justifie, et impose même, une participation de l'établissement aux réflexions collectives sur ce sujet.

La mission du Conservatoire, tournée vers une maîtrise foncière pour la préservation des dynamiques écologiques et des paysages en assurant l'accueil du public, peut sembler futile face à la gestion des risques. Elle est pourtant souvent compatible avec des solutions efficaces et économes de mise en sécurité des territoires littoraux et rétro littoraux. Elle peut même en être un des leviers opérationnels au service des efforts de planification (urbanisme, programme d'actions de prévention des inondations, etc.) réalisés sous l'égide des collectivités qui en ont la charge.

Le Conservatoire s'efforce, depuis plus d'une quinzaine d'années, d'apporter sa contribution à ce débat complexe en intégrant trois niveaux de responsabilité : en tant que propriétaire foncier, en tant qu'acteur des territoires et en tant que représentant d'un intérêt public national.

### Une prise de conscience précoce, ponctuée par des événements majeurs (figure 1)

Au fil de l'émergence de la thématique, d'abord au sein du monde scientifique, le Conservatoire organise plusieurs ateliers de réflexion et mène deux études en 2003 et 2009 qui permettent de préciser des scénarios physiques et socio-économiques à l'horizon 2050.

Une première (et unique) dépoldérisation volontaire a été réalisée par le Conservatoire en 1981, à l'Aber de Crozon. Celles qui ont suivi ont été le fait des événements météorologiques.

À partir de 2007, le Conservatoire participe à des projets européens avec des partenaires anglais et néerlandais sur l'adaptation côtière au changement climatique.

En 2013, le conseil d'administration du Conservatoire adopte des principes d'action pour la gestion souple du trait de côte, il en résulte en 2015 le lancement du programme Adapto, « Dix démarches de gestion souple du trait de côte ».

① Une prise de conscience précoce, ponctuée par des événements majeurs.



**Les orientations stratégiques  
du Conservatoire du littoral  
en matière de gestion du trait de côte**

Quatre orientations structurent la stratégie du Conservatoire.

Il place son action dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs des territoires où il intervient.

Il accepte les mouvements du trait de côte affectant ses propriétés. Il considère les fluctuations de la côte comme un phénomène naturel qu'il faut laisser évoluer dans la mesure de l'acceptable et dans le respect de la sécurité des personnes.

Il intervient dans des zones en forte évolution pour contribuer à conforter des zones tampons entre terre et mer, considérant que les milieux naturels en bord de mer participent en eux-mêmes à la protection des intérêts économiques et humains littoraux, mais aussi à la connectivité biologique terre-mer.

Enfin, il base l'analyse en matière d'intervention foncière et de choix d'aménagements sur la combinaison des paramètres suivants :

- la qualité des écosystèmes et des hydrosystèmes,
- la valeur paysagère et culturelle,
- la gestion des risques,
- la maîtrise des coûts et des investissements.

Au plan opérationnel, le Conservatoire admet la possibilité d'acquérir des terrains sans certitude de les maintenir strictement dans son domaine terrestre, afin de contribuer à la constitution de zones tampons et intermédiaires. Il mène depuis deux ans une dizaine d'expérimentations de gestion innovantes visant à recréer des zones de dynamique littorale libre, en parfaite liaison avec les acteurs locaux. Enfin, en complément de ces actions à visée exploratoire et démonstrative, il est prévu de poursuivre les efforts pédagogiques sous forme de publications et d'organisation d'événements destinés à sensibiliser décideurs et populations concernées.

**Des défis nombreux**

**Submersion et érosion concernent de larges secteurs du littoral français**

Les zones basses occupent des surfaces considérables sur la plupart des littoraux français. Les surfaces situées en dessous du niveau marin centennal de pleine mer<sup>1</sup> couvrent presque six cent mille hectares (tableau ①). L'ajout d'un mètre à ce niveau de référence ne fait pas augmenter de façon très importante les surfaces potentiellement submersibles, ce qui tend à accréditer l'hypothèse d'un « rivage futur » globalement calé, par exemple, sur les coteaux bordant les grands marais littoraux atlantiques. Les analyses historiques montrent ainsi que cette ligne correspond aussi aux rivages qui existaient il y a quelques siècles seulement.

Ainsi, dans bien des cas, les terres soumises aux aléas futurs de submersion marine correspondent aux conquêtes effectuées par l'Homme sur la mer depuis le Moyen-Âge.

1. Ce niveau est déterminé en fonction des statistiques de niveaux marins extrêmes disponibles. Il est de 1,5 m NGF en Méditerranée, et compris entre 2,5 et 8,5 m NGF sur les façades Atlantique et Manche.

① Surfaces situées en dessous du niveau centennal de pleine mer, ou en dessous de ce niveau + 1 m (Cetmef, 2012).

	N 100 (ha)	N 100 + 1 m (ha)
Hauts de France	103 000	109 000
Normandie	72 000	91 000
Bretagne	36 000	46 000
Pays de la Loire	163 000	183 000
Nouvelle Aquitaine	155 000	194 000
Occitanie	22 000	49 000
Provence Alpes Côte d'Azur	38 000	60 000
Corse	3 000	5 000
<b>Métropole</b>	<b>591 000</b>	<b>738 000</b>

► L'érosion touche quant à elle environ un quart des côtes françaises (EuroSION, 2004), dont de nombreux secteurs sableux souvent conjugués aux zones basses précitées, sur les trois grandes façades françaises. Les systèmes dunaires actuellement en érosion correspondent également souvent à des accrétions naturelles de sable récentes, ce que l'étude des cartes d'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle permet de vérifier.

Les incertitudes demeurent néanmoins nombreuses, tant sur l'ampleur des phénomènes à attendre que sur leur rythme de progression. Selon l'observatoire de la Côte Aquitaine, les épisodes de forte houle de l'hiver 2014 (plus d'une dizaine de tempêtes en trois mois) ont fait reculer certains secteurs sableux du Sud-Ouest au-delà des prévisions auparavant établies pour 2040.

C'est pourquoi la mise en place d'observatoires côtiers, encouragée par la « Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte » adoptée en 2012, revêt une importance stratégique.

L'identification de vastes surfaces potentiellement confrontées aux aléas marins, notamment la submersion, ne se traduira pas nécessairement par une maritimisation rapide et complète. Ces phénomènes s'étaleront sur des dizaines d'années et la part des décisions humaines sera déterminante.

Par ailleurs, des études menées par le Conservatoire en 2015 (Conservatoire du littoral, 2015) ont montré que les Français étaient très attachés à certaines valeurs du littoral, notamment son caractère de transition naturelle entre la terre et la mer, et sensibles à la dégradation des paysages littoraux.

Il y a donc une contradiction entre ces tendances, qu'il convient de résoudre en réhabilitant les fronts de mer naturels comme un des choix techniques possibles pour l'aménagement des zones côtières et non pas comme le symbole d'un abandon face aux forces de la nature.

Ce défi de la perception sociale des choix techniques et politiques à effectuer n'est pas le moindre. Les traumatismes liés aux tempêtes peuvent en un instant balayer les avancées patiemment construites depuis des années. La dimension temporelle reste difficile à appréhender : comment concilier pour les responsables locaux la demande sociale d'un trait de côte stable, la nécessité de se projeter dans un futur lointain et l'urgence des décisions lorsque des événements climatiques extrêmes surviennent ?

Pour autant, les représentations changent. L'appel à projets « Relocalisation » lancé par le ministère chargé de l'écologie en 2012 a permis dans certains secteurs, comme à Vias dans l'Hérault, de voir s'épanouir des projets de recomposition de la bande côtière dans des contextes socio-économiques pourtant très contraints. ■

### Un enjeu majeur : la perception sociale des phénomènes littoraux

Le réflexe, compréhensible, tendant à souhaiter le maintien du trait de côte à un endroit fixe, est largement répandu et imprègne la plupart des décisions publiques en la matière. L'intangibilité du trait de côte est pourtant une fiction dès qu'on observe l'échelle historique ou qu'on se projette dans le futur. La fixation du trait de côte est parfois nécessaire, au moins à court et moyen terme, pour les villes et les installations portuaires. Mais elle engendre des coûts et une artificialisation qui ne sont pas supportables pour l'ensemble du littoral.

#### Les auteurs

##### Patrick BAZIN

Conservatoire du littoral  
Directeur de la gestion patrimoniale  
Corderie Royale, CS 10137,  
F-17306 Rochefort Cedex, France.

✉ [p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr)

##### Didier OLIVRY

Conservatoire du littoral,  
Délégué régional de Bretagne,  
8 quai Gabriel Péri, F-22190 Plérin, France.

✉ [d.olivry@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:d.olivry@conservatoire-du-littoral.fr)

#### EN SAVOIR PLUS...

- 📄 **CETMEF**, 2012, Vulnérabilité du territoire national aux risques littoraux, disponible sur : <http://www.eau-mer-fleuves.cerema.fr/vulnerabilite-du-territoire-a406.html>
- 📄 **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**, 2015, Bénéfices patrimoniaux de la protection mise en place par le Conservatoire du littoral, réalisé par VertigoLab, disponible sur : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/109-benefices-economiques.htm>
- 📄 **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**, 2015, Programme Adapto, « Dix démarches de gestion souple du trait de côte », disponible sur : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/38-changement-climatique.htm>
- 📄 **EUROSION**, 2004, Vivre avec l'érosion côtière en Europe, Espaces et sédiments pour un développement durable, Conclusions de l'étude EuroSION, Commission européenne, 21 p., disponible sur : [http://www.euroSION.org/project/euroSION\\_fr.pdf](http://www.euroSION.org/project/euroSION_fr.pdf)
- 📄 **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**, 2012, Appel à projets « Relocalisation des activités et des biens », disponible sur : <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/relocalisation-des-activites-et-des-biens-r275.html>
- 📄 **STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DU TRAIT DE CÔTE**, 2012, disponible sur : <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-de-gestion-integree-du-trait-r434.html>



*L'érosion touche environ un quart des côtes françaises sur les trois grandes façades maritimes du pays.*